

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ABONNEMENT
Par an... \$2.00
Par six mois... 1.50
Par quatre mois... 1.00
Édition Hebdomadaire... \$1.00

ANNONCES
Première insertion, par ligne... 0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.04
Une fois la semaine... 0.03

Ouverture de la Campagne
Grande Assemblée
CE SOIR

De partisans de M. Barkerville, à la
SALLE STE. ANNE
Rue St Patrice, Ottawa.

M. Tassé, M.P., et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

L'assemblée commencera à 8 heures. Soy z tous au poste!

Wm McEVILA, P. H. CHABOT, Prés. Quart. Ottawa. Prés. Quart. By.

Cercle Latontaine

Tous les membres du Cercle Latontaine et les amis conservateurs sont priés de se rendre à l'assemblée du Cercle Latontaine.

Vendredi, 24 Déc.
A LA SALLE ST JOS PH.

M. Barkerville, Mackintosh, Tassé, Stewart et plusieurs autres orateurs y porteront la parole.

La séance commencera à 8 hrs. p.m. OSCAR McDONELL, Président du Cercle Latontaine.

LE CANADA

Ottawa, 22 Déc. 1886

ASSEMBLÉES CE SOIR

Ce soir, à lieu la première assemblée publique des amis de M. Barkerville, à la salle Ste Anne, rue St Patrice. Nous comptons qu'ils y seront en grand nombre.

Canadiens, rallions nous! Sachons montrer que nous ne permettrons à aucun parti de violer nos droits.

RALLIONS-NOUS

Les grils veulent briser le pacte et enlever aux Irlandais catholiques d'Ottawa leur représentation à la Chambre locale.

S'ils réussissaient, qui pourrait les empêcher d'essayer d'enlever aux Canadiens français leur représentation à la Chambre des Communes?

Le pacte brisé, comment la minorité française pourra-t-elle réussir à faire reconnaître ses droits? Nous posons la question aux hommes bien pensants des deux partis.

Les grils l'ont pas à leur première tentative pour nous dépouiller de nos droits. En 1876, ils présentaient M. Featherstone contre l'honorable John O'Connor, le candidat conservateur, et M. Dan O'Donoghue, candidat indépendant.

D'autres tentatives du même genre ont été faites par des fanatiques des deux partis, en 1879 et en 1883, mais grâce aux conservateurs ou du moins à la grande majorité d'entre eux, elles ont misérablement échoué.

En toutes ces occasions, les Canadiens-français ont noblement fait leur devoir. Par leur attitude énergique, ils ont réussi à maintenir le pacte. Cette fois encore nous comptons sur leur union et leur fermeté pour maintenir la représentation de la ville sur la base existante—la seule juste, la seule équitable.

CONVOCAION DU PARLEMENT DE QUEBEC

Le Parlement provincial de Québec est convoqué pour le 27 janvier prochain pour la dépêche des affaires.

M. MOWAT ET LA VILLE D'OTTAWA

M. Mowat mérite-t-il l'appui des électeurs d'Ottawa? Telle est la question que sir John A. MacDonald se posait, il y a quelque temps, à l'assemblée de l'Opéra, et qu'il résolvait dans des termes qu'il est intéressant de reproduire, le sujet étant tout d'actualité.

"M. Mowat est venu ici ces jours derniers et a naturellement fait un discours très aimable. C'est un homme éminemment respectable qui s'occupait une position autre que celle où il se trouve actuellement placé, en remplissant les devoirs de la manière la plus satisfaisante."

"M. Mowat a toujours aimé Ottawa; et pour vous en donner la preuve, je vais me reporter à 1858 (Rires ironiques) Vous vous souvenez que Sa Majesté, mal avisée, comme l'opposition du temps le proclamait à grands cris, fit d'Ottawa le siège du Gouvernement du Canada. Vous vous souvenez que l'on disait alors que ce village dans la forêt était indigne de cet honneur, et que moi et ceux qui étaient avec moi dans le Gouvernement d'alors, pensions que, vu que nous avions demandé à Sa Majesté de désigner le siège du Gouvernement du Canada, et vu que nous lui avions suggéré de choisir Ottawa, nous devions en honneur nous rendre à sa décision; d'autres hommes ont pensé différemment. Montréal, Toronto, (Kingston) Hamilton et d'autres aspiraient toutes à ce grand honneur; c'est pour quoi, il s'est produit un mécontentement considérable en parlement jusqu'à critiquer et censurer même la décision de Sa Majesté dans le choix de votre jolie ville. Néanmoins le Gouvernement dont je faisais partie, était bien décidé quant à lui, à ne pas déshonorer le pays, en rejetant à la face de Sa Majesté précisément ce que le pays lui avait demandé. (Applaudissements.)"

"Afin que je sois exact, que vous compreniez bien la question, et afin que je puisse vous prouver—car j'aime à rendre justice à mes adversaires—l'affection tendre et l'immense intérêt que M. Mowat portait à votre ville, je vais vous faire lecture des délibérations du Parlement, dans le temps—après qu'on eut essayé de contester le choix fait par Sa Majesté."

Il fut proposé par M. Dunkin, appuyé par M. Dorion, "qu'une humble adresse soit présentée à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, pour faire remarquer que cette Chambre prie humblement Sa Majesté d'examiner de nouveau le choix qu'on lui a conseillé de faire de la future capitale du Canada et de désigner Montréal comme cette capitale."

"M. George Brown propose comme amendement que tous les mots après "présentée" soient biffés et que les mots "à Son Excellence le Gouverneur Général" soient biffés et qu'aucune initiative ne soit prise dans la construction, en la Cité d'Ottawa, des bâtiments devant servir d'une manière permanente à l'usage du Gouvernement Exécutif et de la Législature, ni dans le déménagement des Départements Publics dans cette cité," leur soient substitués."

"Ces deux résolutions étaient peut-être assez sérieuses, mais, M. Piché ne fut pas de cette opinion, et il proposa comme amendement à l'amendement, "que les mots une humble adresse soit présentée à Son Excellence, le Gouverneur Général, le priant qu'aucune initiative ne soit prise dans la construction, en la Cité d'Ottawa, des bâtiments devant servir d'une manière permanente à l'usage du Gouvernement Exécutif et de la Législature, ni dans le déménagement des Départements Publics dans cette Cité," soient retranchés et que les mots "dans l'opinion de cette Chambre, la Cité d'Ottawa ne devrait pas être le siège permanent du Gouvernement de cette Province, leur soient substitués."

"La première résolution a été repoussée, la seconde l'était aussi, mais en troisième lieu se présentait un amendement qui a été proposé, appuyé et emporté par la majorité de la Chambre, et cet amendement disait que "dans l'opinion de cette Chambre la Cité d'Ottawa ne devrait pas être le siège permanent du Gouvernement de cette Province." (Rires ironiques.)

"Cet amendement, M. le président, fut emporté et appuyé par 64 voix contre 50, et parmi ceux qui prétendirent, par leur vote, qu'Ottawa n'était pas digne d'être le siège du Gouvernement se trouvait M. Mowat. (Rires ironiques.)

"J'ai recours aux archives pour vous démontrer l'intérêt incessant que M. Mowat a toujours porté à cette partie de la province et à Ottawa surtout. (Applaudissements.)

"Mais, messieurs, quel intérêt M. Mowat a-t-il porté à notre ville depuis cette époque? Il a dernièrement présenté à la législature un bill au sujet de la redistribution des sièges dans la province d'Ontario. Quand le Parlement d'Ottawa redistribue les sièges pour le Canada on appelle cela "gerrymandering," mais quand M. Mowat fait la même chose dans Ontario on appelle cela: Redistribution. (Rires) Eh bien, comment ont-ils fait cette redistribution des sièges?

"La population d'Ottawa est beaucoup plus considérable aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a quelques années. La ville d'Ottawa est si grande et si importante qu'elle a deux représentants au Parlement du Canada. Mais M. Mowat n'a pas cru qu'elle était assez importante pour lui donner un second représentant dans la législature locale. Vous, M. le président, vous avez avec à propos fait comprendre que les habitants de la ville d'Ottawa, "de race française et anglaise" vivent ensemble en paix et avec bonne entente, et je ne puis voir aucune raison qui empêcherait M. Mowat dans son grand amour pour cette partie de la province de donner deux représentants à la ville d'Ottawa. Que résulte-t-il du fait que vous n'avez pas deux représentants? La population de cette ville est partagée presque également entre les citoyens de race anglaise et de race française; mais les premiers sont en majorité. Maintenant, si vous avez deux représentants à la législature, les deux nationalités pourraient être représentées comme elles le sont actuellement au Parlement du Canada. Mais avec un seul député, qu'il arrive quelque grand combat, qu'il surgisse de ces malheureuses discussions de races, que les deux nationalités se retranchent chacune dans son camp, la conséquence est que la minorité sera toujours réduite à l'impuissance, et les citoyens Canadiens-français d'Ottawa, n'ayant personne pour les représenter, seront virtuellement défranchisés. Voilà encore une preuve concluante de l'affection sincère qu'a M. Mowat pour cette partie de la province, et je

dois dire que je suis vraiment surpris de voir qu'il ait eu le courage de venir ici avec un tel bilan vous demander vos suffrages et les suffrages des différents comités de la vallée d'Ottawa." (Vifs applaudissements.)

NOTES POLITIQUES

Sir John Macdonald et ses collègues qui viennent d'adresser la parole dans Ontario, sont attendus ce soir. Demain, doit se tenir une séance du Conseil Privé.

Les meilleures nouvelles nous arrivent de toutes les parties d'Ontario. Le gouvernement Mowat a perdu partout beaucoup de terrain, beaucoup de prestige, et sa défaite devient de plus en plus probable.

Canadiens! Sachons nous venger du gouvernement Mowat qui n'a voulu rien faire pour nous en nous refusant la moindre parcelle de patronage.

Aux Electeurs DE LA CITE D'OTTAWA

Mesdames et Messieurs, La requête que vous m'avez présentée est si considérable et si influente que je manquerais à mon devoir de citoyen si je refusais d'accéder à votre demande.

Chaque homme a une mission à remplir dans la société, humble ou élevée, et si vous m'élisez à la haute et honorable position de magistrat en chef de la cité d'Ottawa vous pouvez compter que si je ne puis pas jeter du lustre sur la cité je ne lui causerai jamais de tort.

Né dans le village de Bytown, presque sous l'ombre de l'Hôtel de Ville, j'éprouve naturellement un sentiment d'orgueil et de satisfaction en recevant cette manifestation de votre part.

Lorsque, les années dernières, la crise sévissait dans Ottawa comme dans tout le pays, j'ai fait tous mes humbles efforts pour aider et améliorer l'état de choses dans la ville, ayant confiance alors, comme je l'ai maintenant, dans sa grandeur future. Je n'ai pas besoin de dire que mon attente s'est réalisée et se réalise aujourd'hui en tous points.

Mon passé est devant vous. Aux anciens citoyens, ceux qui ont vu le hameau devenir village, le village devenir ville et la ville métropole, je demande un appui sincère et généreux.

Ardessus. 117 Pardessus pour hommes et garçons seront vendus cette semaine à des prix bien bas.

Conditions comptant. Strictement un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie., 150, 152, 154, rue Sparks.

LES POELES DE SMART

Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poèles et Fournaises constamment en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de Fourniture de Maison.

532 et 534 RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN

Ardessus. 117 Pardessus pour hommes et garçons seront vendus cette semaine à des prix bien bas.

Conditions comptant. Strictement un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie., 150, 152, 154, rue Sparks.

LES POELES DE SMART

Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poèles et Fournaises constamment en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de Fourniture de Maison.

532 et 534 RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN

A VENDRE—Deux chevaux à bas prix, dont un de travail et l'autre pour voiture de promenade ou "express." Pour plus amples informations s'adresser à l'Étal 21, Marché By.

ON DEMANDE à emprunter de \$1,000 à \$2,000 sur bonnes garanties. S'adresser per lettre à A. B. C., bureau du "Canada," Ottawa.

ON DEMANDE 15 femmes et filles pour travailler au "Ottawa Rag Store". S'adresser immédiatement au No 257, rue Cumberland.

R. LAPIERRE Tailleur 113—RUE RIDEAU—113 Rideau House

Bonne Chance!! Dix mille pièces de belle TAPISSERIE venant d'être reçues, seront vendues à 5 CENTIMS la pièce.

CONFISERIES! PATISSERIES. Nouveau Poste Canadien-Français A. TRUDEL et Frère, PROPRIETAIRES. 540, RUE SUSSEX.

IL TIEN LA TETE Le fameux Bruleur 'Argand

EDWIN PLANT Marchand de Vaisselle, Lampes, etc., 114 rue Rideau Ottawa, 4 nov. 1885—